

13 SEP. 1972

0401 /J. S. 4. 10.-

Monsieur le Préfet de Préfecture,

BUTARE.-

S/C. et Copie pour information à :

Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Judiciaires,  
KIGALI.-

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre n°1678/H.34 du 30 août dernier, par laquelle vous me transmettez le compte-rendu de la réunion tenue à BUTARE en date du 24 août 1972, en rapport avec la promotion du domaine sportif, folklorique et de Loisirs dans votre Préfecture.

L'acte que vous avez posé est digne d'éloges et constitue un stimulant puissant à l'égard des autres secteurs du Pays pour le développement des Sports et Loisirs à l'échelon communal, Préfectoral et National.

D'autre part, l'importance que revêt pareil geste retient notre attention dans le but de répandre les loisirs et les distractions dans la population, meilleur gage d'un équilibre psycho-physiologique de l'individu.

Nous n'ignorons pas les difficultés qu'implique la mise sur pied de ce programme qui nécessite un encouragement et un soutien logistique adéquat.

Néanmoins, la volonté dont vous avez témoigné suscitera de nombreux enthousiastes chez nos artistes et je formule déjà l'espoir de voir bientôt le ballet de votre Préfecture participer à la sélection du Ballet National dont l'organisation est très proche. Je vous inviterais à aller de l'avant avec comme soucis constant le perfectionnement et la mise en valeur de notre richesse culturelle, artistique, folklorique et autres aptes à mieux faire connaître l'âme et la vie du Peuple Rwandais.-

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA  
JEUNESSE ET AUX SPORTS,  
LE CAPITAINE DIZIMBA

13 SEP. 1972

0401/J. S. 4. 10.-

Monsieur le Préfet de Préfecture,

BUTARE.-

S/C. et Copie pour information à :

-Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Affaires Judiciaires,  
KIGALI.-

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre N°1678/N.34 du 30 août dernier, par laquelle vous me transmettez le compte-rendu de la réunion tenue à BUTARE en date du 24 août 1972, en rapport avec la promotion du domaine sportif, folklorique et de Loisirs dans votre Préfecture.

L'acte que vous avez posé est digne d'éloges et constitue un stimulant puissant à l'égard des autres secteurs du Pays pour le développement des Sports et Loisirs à l'échelon communal, Préfectoral et National.

D'autre part, l'importance que revêt pareil geste retient notre attention dans le but de répandre les loisirs et les distractions dans la population, meilleur gage d'un équilibre psycho-physiologique de l'individu.

Nous n'ignorons pas les difficultés qu'implique la mise sur pied de ce programme qui nécessite un encouragement et un soutien logistique adéquat.

Néanmoins, la volonté dont vous avez témoigné suscitera de nombreux enthousiasmes chez nos artistes et je formule déjà l'espoir de voir bientôt le ballet de votre Préfecture participer à la sélection du Ballet National dont l'organisation est très proche. Je vous inviterais à aller de l'avant avec comme soucis constant le perfectionnement et la mise en valeur de notre richesse culturelle, artistique, folklorique et autres aptes à mieux faire connaître l'âme et la vie du Peuple Rwandais.-

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA  
JEUNESSE ET AUX SPORTS  
LE CAPITAINE BIZIMANA